

# Conseil d'écoles du RPI Chantesse – Notre Dame de l'Osier – Vatilieu

12 novembre 2013 – CHANTESSE

## Présents :

Mme Di Maria, présidente du SSI, Mr Brichet Billet, Maire de Notre Dame de l'Osier.

Mme Carlin, Chargée d'école Chantesse, Mme Clavel Chargée d'école Vatilieu, Mme Fialais Directrice Notre Dame de l'Osier.

Mr Carrier, élu Notre Dame de l'Osier, Mme Gauvin, élue Notre Dame de l'Osier, Mme Oriol, élue Chantesse, Mme Prelle, 2<sup>ème</sup> adjointe Vatilieu, Mr Zucchelli, élu Vatilieu.

Mr Bechu, Mme Grigis, Mme Lastella, délégués des représentants de parents d'élèves.

Mr Brichet-Billet, Mr Plossu, DDEN.

Mme Jouve, secrétaire du SSI.

Excusés : Mme Piquette, Mme Pronier, Mme Naud, Mme Dupraz Forez, Mr Filet-Coche, Mme Gambirasio.

## 1. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est distribué aux nouveaux membres du Conseil d'Ecole. Lecture des principaux points du règlement départemental.

Rappel sur les conditions de transport : Les parents sont responsables de leur enfant d'âge élémentaire dès la descente du car, même si l'enfant se rend à l'école de Notre Dame de l'Osier pour du soutien. A la descente du car, un enfant d'âge élémentaire peut rentrer tout seul chez lui. Suite à un imprévu, et si un parent pense ne pas être à l'heure à la descente du car de son enfant, il lui est possible de téléphoner à l'école qui essayera de joindre le car pour que l'enfant soit gardé jusqu'à l'arrivée du parent.

L'accompagnatrice dans le car n'est pas obligatoire pour les enfants d'âge élémentaire, le SSI prévoit néanmoins une accompagnatrice dans chacun des bus du RPI.

Le règlement est adopté à l'unanimité, l'annexe est signée par les membres du Conseil d'Ecoles.

## 2. Effectifs

Notre Dame de l'Osier	Notre Dame de l'Osier	Vatilieu	Chantesse
25 élèves	22 élèves	24 élèves	22 élèves
13 PS 7 MS 5 GS	8 GS 14 CP	9 CE1 15 CE2	11 CM1 11 CM2

## 3. Projet musique et intervenants

Le projet musique porte cette année sur les mondes fantastiques et imaginaires. Valérie Drouvin intervient dans les classes du RPI le mardi matin durant le premier trimestre dans la classe des petits, le mardi après-midi toute l'année dans les trois autres classes.

#### 4. Sorties, activités et financement

- Notre Dame de l'Osier : travail sur le thème de la forêt, un spectacle et/ou une sortie au musée sont envisagés dans le courant de l'année.

L'activité piscine commencera le 12 décembre, et concerne les élèves de la Grande Section au CE2. Les parents qui souhaitent passer l'agrément doivent prendre contact rapidement avec les enseignantes.

- Vatilieu projet bibliothèque/arts plastiques avec Mme Gaëlle Gimbert animatrice du réseau des bibliothèques du secteur de Vinay, intervenant à l'école. A partir des livres qui leur seront présentés, les enfants découvriront l'art et ses différents courants, puis ils réaliseront en classe des œuvres à la manière de l'artiste rencontré. Une exposition en fin d'année permettra de mettre en lumière les diverses réalisations. Un spectacle « J'ai vu le loup » est retenu le 28 novembre en lien avec les mondes fantastiques. Mr Carlin fera une intervention en classe pour parler des loups, et la visite d'un parc animalier est envisagée pour la fin de l'année.

- Chantesse : un projet aviron a été mené sur les mois de septembre et octobre à St Nazaire en Royans. Au printemps, les élèves participeront à l'action vélo citoyen.

- Le courseton s'est déroulé le 18 octobre à Poliénas, les élèves de la grande section au CM2 ont participé.

#### 5. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les activités pédagogiques complémentaires sont réparties sur les 5 périodes de l'année.

Les enseignantes proposeront aux enfants des 4 classes de l'aide aux élèves en difficulté, de l'aide au travail personnel, et la mise en œuvre d'actions inscrites au projet d'école.

Ces interventions ont lieu les lundis, mardis et jeudis soir après l'école ou le mercredi matin.

Les parents sont informés par l'intermédiaire du cahier de liaison de leur enfant.

Concernant la période 2, une action en lien avec la résolution de problèmes (cf. projet d'école) regroupera à l'école de Notre Dame de l'Osier l'ensemble des élèves, par classe, les mercredis 20 novembre et 11 décembre.

#### 6. Rythmes scolaires

Les enseignantes présentent leur réflexion, faisant suite à leur réunion du 16 octobre, sur la mise en place des rythmes scolaires et font une proposition d'organisation de la semaine scolaire : l'accent est mis sur la régularité des horaires d'école, avec les TAP (temps d'activités périscolaires) et APC à partir de 15 h 30. Le document est remis aux élus et aux parents d'élèves.

Les parents élus font part de leurs interrogations concernant : le calendrier de l'organisation, les intervenants, les locaux utilisés, la participation financière...

Les parents souhaitent participer à une réunion de concertation avec les mairies afin de proposer et discuter de l'organisation de la semaine scolaire. Au préalable, un questionnaire sera distribué à l'ensemble des parents d'élèves afin de recueillir leurs avis et propositions.

Une date de réunion SSI/ Mairies/Enseignants/Parents élus est retenue le 10 décembre afin de permettre à chacun de s'exprimer.

Mme Di Maria rappelle que les enseignantes et les parents d'élèves peuvent faire des propositions, mais que ce sont les Maires, réunis en Conseil Syndical, qui prendront la décision finale en tenant compte notamment, des contraintes liées au transport scolaire et au personnel disponible.

## 7. Questions des parents

- Capacité d'accueil de la garderie de Chantesse : 30 places assises, les enfants sont nombreux entre 16 h 30 et 17 h 00, mais ils partent assez rapidement.
- Garderie de Notre Dame de l'Osier : garderie mise en place pour les parents qui travaillent, les enfants sont accueillis dans l'entrée de l'école.
- Réunion de rentrée de Notre Dame de l'Osier : les délais sont courts, les enseignantes s'organisent comme elles peuvent.
- Douche de l'école de Notre Dame de l'Osier : celle-ci n'est pas souvent utilisée, la température de l'eau sera augmentée.
- Le compte-rendu du Conseil d'écoles est affiché dans chaque école du RPI, il est aussi disponible sur les sites des mairies de Chantesse et Vatilieu. Les parents élus proposent de récupérer les adresses mail des parents d'élèves afin de leur communiquer le compte-rendu.

Séance levée à 22 h 30

La secrétaire de séance

S. Fialais

La présidente de séance

I. Carlin